

Bismillah, c'est les ténèbres...

COMPTE-RENDU DU CSE RÉSEAU France 3 des 14 & 15 octobre 2026

Bismillah, c'est les ténèbres... Oui, dans le réseau France 3 aussi, nous avons parfois l'impression que la direction est envoyée au front pour nous persuader que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Que la situation de France Télévisions étant ce qu'elle est, il va falloir s'en contenter. Que les décisions sont prises ailleurs, qu'il faut donc simplement accepter de les mettre en œuvre.

Alors, M. Loyal ou M. Propre ? Quand Philippe Martinetti invente l'eau tiède. « L'offre d'information de proximité est puissante ». Philippe Martinetti, le directeur délégué du pôle actualité de France Télévisions, parle couramment la langue de bois. Il aligne des mots, ça fait une phrase. Pas forcément puissante pour le coup.

C'est le liminaire de la Cfdt, [à lire ICI](#). Et ça c'est fort.

Christophe Poullain, directeur du réseau régional et Président de ce CSE, met en avant la position de leader du réseau sur la tranche 19H-20H, « on fait notre boulot ». Comme tous les médias, « on a perdu sur le numérique mais nos vidéos explosent. (...) On est toujours présents partout là où d'autres lâchent l'affaire comme les BFM ». « Peut-on faire mieux avec moins, non. Donc on a réduit la charge, en continuant à faire notre boulot du mieux possible. Mais on ne peut pas continuer comme avant en se disant qu'on verra bien à la fin ».

Faire notre boulot du mieux possible, ce serait déjà faire notre boulot tout court. Ainsi, à Limoges, le choix de la rédaction en chef de solliciter le RN, pour contre balancer les propos d'un élu PS ([lire ICI le tract intersyndical](#)) **ORADOUR, LE RN ET France 3 LIMOUSIN : L'impartialité de l'information n'est pas à géométrie variable !**) est plus que discutable : la direction informe que le comité d'éthique de FTV a été saisi, et Michel Dumoret, patron de l'info du réseau, précise que « cela montre beaucoup de fébrilité, ça peut poser question ». Le sujet sera traité lors du séminaire des rédacteurs en chef en décembre, qui doit, entre autres, donner aux encadrements des rédactions « les armes pour être à l'aise sur le terrain ».

Commission antenne et programmes du 17 septembre 2026 ([lire le compte-rendu ICI](#))

La diffusion régionale externalisée s'impose dans nos grilles : « externalisé » pour « pas fabriqué par l'antenne qui diffuse », une ou des antennes fabriquent, et leur production est reprise partout.

Cela donne sous forme d'éditions spéciales (une par mois minimum), de la voile (Route du rhum), des vendanges, ou le regard franc-comtois sur le pouvoir d'achat partout, de Strasbourg à Toulouse en passant par Lyon ou Orléans. Bref, *«des sujets qui peuvent intéresser toutes les régions. Sur la base du volontariat, des rédacteurs en chef de différentes régions collaborent et proposent des sujets. On réduit la partie nationale pour donner de la place aux autres régions, et ce n'est pas forcément de l'actu »*.

Mais, quel est l'intérêt d'imposer ces « spéciales » à des antennes qui pourraient ne pas se sentir concernées par le sujet ? Ces spéciales grignotent du temps de JT avec des sujets que nous traitons par ailleurs (le pouvoir d'achat, par exemple) – ou que nous devrions traiter ! - au fil de l'eau dans nos JT.

Un intérêt économique sans aucun doute. Permettre de planifier une équipe JT de moins par jour. Une équipe qui, selon Michel Dumoret, *« est calée sur du desk ou du tournage pour des sujets plus longs »* ... La direction ne s'interdit pas de rêver, nous on constate, simplement.

YouTube, c'est pour bientôt, avec la mise en ligne sur la plateforme des 24 JT régionaux en simultané, puis la publication sur les chaînes de chaque région. Pour le moment, pas de « chapitrage » des JT, trop compliqué techniquement, explique Delphine Vianalet, directrice déléguée au numérique du réseau.

Et, pas de calendrier pour l'heure non plus, des manip' techniques sont en cours. La création de la « chaîne ombrelle » pour ces 24 diffusions numériques est prévue pour mi-novembre.

Comment va-t-elle s'appeler, cette plateforme ? On imagine un nom qui claque, un truc qui percute... Eh bien ce sera « France tv-ICI vos TV régionales ».

Soit tous les noms dont on nous a affublés depuis quelques mois, mis bout à bout. Bonjour la créativité et la langue qui fourche ...

Concernant l'URL ICI.fr, la direction informe que la bascule est reportée à l'année prochaine. Encore un report. En attendant, on continue à y contribuer quotidiennement, au détriment de nos propres articles et pour des audiences abyssales.

La direction de l'information régionale explique travailler en ateliers (soit au total une quarantaine de personnes, mais bizarrement aucun journaliste) sur une meilleure organisation du numérique (pilotage éditorial, ligne éditoriale, qui traite quoi ?) avant de soumettre ces propositions à Radio France.

Étrange démarche... et surtout trop tardive. La CFDT attend cela depuis allez, au moins, dix ans.

Puis **une bombinette**, balancée par le secrétaire du CSE Central, membre élu du CSE réseau et représentant au conseil d'administration : le « Schéma directeur technologique de FTV jusqu'en 2030 y a été présenté, avec un paragraphe sur le renouvellement des têtes de réseau CASYDI.

Une réflexion serait donc en cours avec le réseau F3, concernant un « redimensionnement du maillage régional et une réflexion des déclinaisons locales de l'information » ? Ce qui signifie ?

La réponse du directeur du réseau nous laisse perplexe : « *Je ne participe pas à ces réunions... Je n'ai pas de ... Aujourd'hui on n'a pas... S'il s'agit des outils de diffusion...* ».

Trop de suspens là. Et pour le réseau, inutile de dire que ça ne sent pas bon du tout.

D'autant que le rapprochement avec Radio France se rapproche, dirait-on. Des études seraient en cours avec la radio publique, une réflexion sur les plateaux, le montage, le matériel de reportage, donc sur les équipements bimédia...avec un aboutissement fin 2026 ?

Le directeur confirme que ça réfléchit sur l'éditorial ou sur l'immobilier.

Dont acte, mais sur tous ces sujets, quid de l'information des élus du CSE ?

Observatoire de la diversité

Le baromètre ([synthèse à lire ICI](#)) préexiste et nous permet de nous comparer à d'autres entreprises. Il a été « customisé » pour FTV, et 22% des salariés du réseau ont répondu à ce baromètre. Après analyse des résultats, un plan d'action sera mis en place dans le réseau.

Ce baromètre consiste en deux questionnaires, l'un pour les managers, l'autre pour les salariés. Les réponses aux questionnaires (qui expriment le ressenti des répondants) sont confrontées aux autodéclaratifs remplis par les services de pilotage social (qui déclarent les actions mises en place) : les écarts entre ces questionnaires et ces autodéclaratifs permettent de mesurer l'efficacité des actions.

Comment mieux communiquer sur les actions de la direction de la diversité ? Les ateliers et petits déjeuners suffisent-ils ? « *En tout cas, c'est un outil de sensibilisation et d'acculturation* », répond Yannick Monsnereau, responsable Égalité des chances, Inclusion et Diversité de FTV. « *Mais il n'y a pas que ça, il a des formations pour les managers, on a lancé l'observatoire. On a une politique de résorption des disparités des personnes en situation de handicap, etc. Les actions ne sont pas toujours visibles* ».

Commission économique du réseau (le compte-rendu est [ICI](#))

Selon le Directeur financier du réseau F3, Philippe Angot, 2026 « *est une bonne année en termes économiques pour le réseau, mais pour l'État, qui regarde uniquement les ETP, l'objectif doit être tenu* ».

Une bonne année, il faut le dire vite. Enfin disons que ça dépend pour qui.

Une bonne année parce que les régions sont en économie certes mais pour continuer à "produire" un JT ou des émissions, certaines doivent augmenter leur recours en ETP.

On en arrive donc à des situations comme en AURA, une région en économie de masse salariale de 700.000 euros mais qui consomme 6 ETP « de trop ». Idem pour la Normandie, avec 100.000 euros d'économies de masse salariale mais 4,8 ETP en trop par rapport à l'objectif.

Des régions sommées de réduire leur consommation d'ETP, alors qu'elles sont déjà en économie de masse salariale !

Incompréhensible.

Et si c'était plutôt un problème de construction budgétaire, de sous-estimation du budget nécessaire à ces deux régions ? Parce que la Normandie n'a clairement pas le financement pour deux BRI, AURA ne l'a pas pour trois : ces deux régions sont celles qui mutualisent le plus les JT, et pourtant ce sont celles qui sont le plus en débord en ETP !

La masse salariale réelle au 30 juin

Région	M. salariale Budget 2026	M. salariale réel 2026	Variation en M€	Situation des ETP
Auvergne Rhône-Alpes	18,8	18,0	- 0,7	+ 6,2
Bourgogne Franche-Comté	11,5	11,2	- 0,3	- 2,1
Bretagne	9,9	9,5	- 0,3	+ 0,3
Centre Val-de-Loire	6,5	6,3	- 0,2	- 1,3
Grand-Est	20,0	19,8	- 0,2	- 2,0
Hauts-de-France	13,1	13,1	- 0,0	+ 3,4
Normandie	11,7	11,6	- 0,1	+ 4,8
Nouvelle-Aquitaine	23,0	22,7	- 0,4	- 9,6
Occitanie	16,9	16,8	- 0,0	+ 1,6
Paris Ile-de-France	5,9	6,0	+ 0,0	+ 0,9
PACA	14,4	14,1	- 0,2	+ 1,8
Pays de la Loire	7,0	6,8	- 0,3	- 2,7
Siège	3,9	4,0	+ 0,1	- 2,2
TOTAL	162,4	159,9	- 2,5	- 17,8

(L'indicateur ETP est issu du bilan de l'emploi au 30 juin fourni à la commission emploi formation)

Selon M. Angot, « si une région voit qu'elle n'arrivera pas à son objectif à la fin de l'année, elle s'adapte et cherche des économies pour arriver au but. Ici, c'est le critère d'ETP qui doit être atteint ». AURA va ainsi devoir trouver une économie de 400 jours d'ETP d'ici à fin 2026. Et, pour les régions qui tiennent aujourd'hui leurs objectifs, M. Angot a un conseil à leur donner : ne pas engager des projets en pensant que tout va bien, on ignore de quoi 2027 sera fait...

Parce que, comment allons-nous financer notre activité en 2027, avec un budget en économie de 130 M d'euros ? *« L'équilibre financier est une obligation pour l'entreprise, et en fin de mois, FTV utilise des lignes bancaires pour payer ses frais, les factures, les salaires, parce que la trésorerie est mauvaise. Le défaut de paiement serait une hypothèse grave. »* M. Angot n'est pas du genre rassurant, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le critère de l'ETP domine, et le réseau va encore en perdre : l'objectif ETP à fin 2026 est de 2864,1 ETP, soit -45,1 par rapport à 2025. Et le réseau est bon élève : il a économisé 17,8 ETP de plus que ce qui était demandé.

Une hémorragie.

« Les efforts sont demandés dans toutes les directions. « L'État ne touche pas à nos missions et ne valide pas un plan social ou de départ volontaire », commente la direction. Et, de confirmer que oui, la réduction des ETP se fait surtout au détriment des CDD et des alternants. Des jeunes, en somme.

Comment générer des recettes supplémentaires ?

Les recettes pub du numérique, encaissées grâce au travail du réseau (plus gros pourvoyeur d'articles et de vidéos) ne figurent nulle part, elles sont noyées dans les chiffres globaux de la plateforme France.tv, et *« on ignore comment elles sont ensuite réparties »*. Si on comprend bien, le réseau investit des moyens humains et matériels pour travailler sur le numérique, à coûts constants, mais on ignore s'il y a un retour sur investissement ?

Et en plus, on doit faire des économies ?

Et si le réseau était, dans cette histoire, le dindon de la farce ? *« On fait du web pour nos publics, pas pour les recettes, et l'évolution de notre budget n'est pas déterminée par nos recettes »*, c'est la direction du réseau qui le dit.

Pourtant, les recettes linéaires sont, elles, bien comptabilisées. La preuve, elles sont en baisse. Le partenariat avec YouTube pour les contenus régionaux engendrera sans doute de nouvelles recettes qui devraient lui revenir de droit pour compenser ce manque.

La CFDT demandera des comptes en CSE Central.

Et, on rajoute une couche : la situation à La fabrique n'est pas rassurante. Ici, le budget n'a pas été consommé parce que l'activité n'a pas suivi. Des événements budgétés n'ont finalement pas été couverts par les vidéos mobiles (ce qui engendre également des pertes d'activité en postproduction), et ces budgets ne sont pas transférables sur une autre ligne budgétaire, pour, par exemple, acheter des programmes.

Bilan du Tour de France 2026 (féminin et masculin)

Les heures supplémentaires sur ce Tour sont un sujet : compliqué de les tracer, avec des décomptes propres aux chargés de production, d'autres faits par les services RH.

Nous n'aurons donc pas les données sur les 44 heures hebdomadaires en moyenne à ne pas dépasser sur 12 semaines.

Des dépassements aussi dus à des dysfonctionnements : ainsi, le jour férié en Suisse (fête nationale helvétique) n'a pas été anticipé par l'organisateur (ASO), ou encore, à Nice, le tracé « sécurité » n'avait pas finalisé l'emplacement de la zone technique pour les cars. Le service des sports et ASO sont en discussion pour débriefer tout cela.

Commission nouvelles technologies et numérique du 30 septembre 2026 ([Lire le compte-rendu ICI](#))

Le Directeur de l'exploitation et des moyens du Réseaux France 3, Michaël Friederich, confirme que OUI, *« il y a centralisation des outils techniques vers Paris (F3 réseaux et OM) pour des raisons de coûts, d'efficience environnementale, de résilience technologique. Ces choix sont des choix d'entreprise. On met en place des outils qui nous offrent différentes opportunités d'utilisation, et on voit ensuite ce qui nous intéresse ou ce qui est opportun à utiliser. On n'achète pas un outil pour faire quelque chose, on achète un outil dont on sait qu'il saura s'adapter à ce qu'on va lui demander de faire, donc un outil assez varié pour s'adapter. Ce sont les outils du marché, on permet aux salariés de se projeter, on doit se moderniser et suivre les tendances du marché ».*

C'est beau hein ? On dirait presque du Martinetti dans le texte.

La Cfdt l'interpelle sur Overdrive (un assistant de fabrication qui doit automatiser des tâches répétitives et qui, au passage, permet de réduire le nombre de techniciens vidéos en régie...), un sujet qui n'a pas été traité lors de la commission, et qui pourtant suscite bien des interrogations.

Dans certaines instances RP du réseau, il a été dit que cet automate de régie, Overdrive, serait abandonné, alors que cette solution a été testée durant des années et que six Overdrive ont déjà été achetés. L'outil vient d'être mis en place à Poitiers, mais un autre assistant de fabrication (appelé vizRT) serait mis en place à Reims, qui deviendrait site pilote.

Alors, va-t-on reprendre des tests en site de qualification ? S'agit-il d'une nouvelle régie ? Quid du poste de TEVA au regard de cet outil ? À l'heure où, on l'a vu, la situation budgétaire est critique, combien ce « revirement » va-t-il nous coûter ? Pourquoi le CSE n'a-t-il pas été info-consulté ?

Michaël Friederich explique que le déploiement d'Overdrive continue, mais qu'un nouvel appel d'offres a dû être lancé, sur les mêmes fonctionnalités qu'Overdrive. *« On est sur le même périmètre technologique, et on pourra en parler début novembre (...). Le projet continue dans le même périmètre, selon les mêmes fonctionnalités. C'est la loi de la commande publique, on doit refaire un marché après un certain temps. Ce n'est pas un nouvel outil. Ça ne change rien au devenir du poste de TEVA, c'est un assistant de fabrication de régie dans le cadre de Cap Édition, le poste de Teva a le même devenir et les mêmes activités qu'avec Overdrive ».*

Autre projet pour les régies, le remplacement du système de diffusion de programmes des antennes par « Casydi », un système de diffusion qui sera centralisé. Dans ses serveurs, les médias pourront être stockés et lus directement, ce qui mettrait fin à l'autonomie des antennes dans la diffusion et l'ingest. La diffusion à distance de tout ce qu'une antenne fabrique sera possible. C'est pour bientôt : fin 2027 – début 2028, PACA sera la 1^{ère} région à s'y mettre.

La fin des DSNG et le recours à Starlink, la technologie de l'entreprise d'Elon Musk: ce géant de la tech américain n'hésite pas à fermer l'accès à ses antennes Starlink à qui lui déplaît, ou à augmenter le montant de la redevance à payer pour utiliser son réseau ! Qu'allons-nous faire dans cette galère?

La direction explique que, dans l'attente d'une autre solution (européenne ?), FTV est locataire et n'achète pas de matériel pour utiliser Starlink. Le réseau dispose encore de 12 DSNG et de 6 VPTL, qui bien souvent ne sont plus utilisés, faute de moyens humains : un Aviwest et un JRI remplacent ces outils pourtant bien utiles pour couvrir par exemple de gros événements en région.

Prisme, l'outil de cartographie utilisé dans les antennes régionales, c'est fini : il sera remplacé par « Location Map », qui réaliserait des cartes dans de nouveaux formats. Une trentaine de licences sont prévues pour le réseau, et l'outil sera déployé une fois que les tests réalisés à France 2 (parce que oui, pour une fois, c'est un outil commun !) seront évalués.

Globalement, les élus alertent la direction sur l'état du parc de matériel : caméra et pieds, matériel son... Le budget des chefs de centre, un peu plus de 11 000 euros annuels, est ridicule quand on connaît le coût d'achat du matériel. La direction explique que chaque antenne doit faire remonter ses besoins, et le matériel sera alors remplacé. Ou pas, constatent les élus.

Projet de renouvellement de l'outil documentaire (Sierra)

Une cartographie des activités des documentalistes a été faite, pour cerner les besoins en vue du renouvellement de l'outil. Les solutions retenues par d'autres entreprises de l'audiovisuel ont été analysées, les rédacteurs en chef ont été invités à exprimer leurs besoins.

Les solutions qui existent intègrent l'automatisation de tâches comme l'indexation et font appel à l'IA. À FTV, depuis peu, tous les projets structurants avec de l'intelligence artificielle sont pilotés par la direction de l'IA, en lien avec la direction opérationnelle concernée. Le travail entamé sera donc repris par cette nouvelle direction, et le réseau sera associé. L'outil choisi ne sera pas spécifique au réseau, même s'il comportera des déclinaisons adaptées.

Rôle de la direction IA : elle doit cadrer le déploiement de l'intelligence artificielle à FTV et veiller à ce qu'il corresponde à la stratégie de l'entreprise. Pour le moment, cette direction met en place les outils de pilotage des projets, qu'elle partage avec

les représentants des organisations syndicales membres de la "commission IA" de France Télévisions. Elle commencera à travailler concrètement d'ici à la fin de l'année.

Les deux référentes documentalistes (Sophie Ali Assoumali, Reims, et Evelyne Duclos, Bordeaux) seront associées aux travaux menés par la direction de l'IA.

La direction remet donc à plat le projet et se dit au début de la réflexion. Elle ne définit pas non plus d'objectif cible, tout en envisageant la possibilité que le nombre de documentalistes pourrait être réduit, puisque l'IA peut prendre en charge certaines de leurs activités.

Mais, bien sûr, « le projet n'est pas fait pour économiser, mais pour avoir une qualité dans le processus de travail... On va mettre à plat le devenir de ces salariés : reconversion, glissement de l'activité par exemple vers la data, la retraite, certains vont rester dans le métier, etc. Et on va reprendre le workflow complet avec les impacts sur les autres métiers ».

Donc, on résume façon ChatGPT : on arrête tout mais on ne jette rien. On centralise le problème mais on parle au réseau. On discute avec les salariés, mais l'outil va décider.

Version novlangue managériale techno ça donne : il faut impérativement onboarder l'IA dans notre workflow pour customiser l'expérience collaborateur et maximiser le data-driven décisionnel. Le tout en mode agile, pour disrupter nos synergies cross-canal.

Voilà.

Vie du CSE

Commission emploi/formation :

Nicolas Marousez (Amiens) remplace Cécile Poure (Strasbourg).

Activités sociales et Culturelles

- Linéaires : de nouvelles destinations sont proposées pour 2027, dans le Sud-Est, les Landes, les Cévennes, en Bretagne, à Perpignan, à Gien.
- Voyages : le voyage proposé en Islande a été pris d'assaut, un autre voyage sur la même destination est en cours de négociation.
- Grille de quotient familial : le sujet sera revu début 2027.
- Des élus demandent que le CSE subventionne les CESU au même titre que les chèques vacances ou les chèques culture.

CASCI (ex CI-ORTF)

Plus de 300 000 € d'économies ont déjà été réalisées, notamment en renégociant ou en arrêtant certaines prestations comme le standard externalisé, ou en arrêtant certains travaux coûteux (la salle de restauration de Lalinde) ou pas indispensables (la piscine de L'Isle-Jourdain). Mais la prudence reste de mise, le déficit reste encore important.

Le patrimoine du CI-ORTF est aujourd'hui valorisé à environ 18 millions d'euros.

Le bilan de la saison 2026 est satisfaisant, notamment dans les centres « patrimoine » (environ 32 670 journées et plus de 5 000 vacanciers pour 1 174 dossiers déposés). La fréquentation de Val Louron est en hausse, Lalinde et Cargèse sont les deux centres les plus plébiscités cet été.

Cargèse : la fin de l'exploitation du centre dont le CASCI est locataire est prévue pour fin décembre 2027. Des solutions de remplacement sont déjà recherchées, et dès l'été 2027, des locations seront proposées aux salariés en Corse et/ou dans le Sud de la France, afin de tester des offres qui pourraient être proposées de façon pérenne à partir de 2028.

À Lalinde, la piscine est fermée à la suite du rapport d'une expertise judiciaire. Une piscine de remplacement a été proposée aux salariés pour la saison. L'objectif est de remettre la piscine d'origine en fonction, sous réserve notamment de l'étude de sol. Le projet de construction d'une nouvelle salle de restauration est abandonné au profit de la rénovation de la salle existante.

L'Isle-Jourdain : la piscine a également posé des problèmes et sa rénovation s'avère coûteuse. Une solution provisoire a été mise en place.

Vic-sur-Cère : ce centre doit être mieux mis en valeur, au-delà de l'organisation des colonies de vacances. Pour augmenter les recettes du centre, l'accueil de groupes peut être une possibilité.

Organisation de l'accueil téléphonique : la prestation externalisée est abandonnée, et deux lignes téléphoniques seront mises en place, l'une pour les salariés, l'autre pour les gestionnaires des ASC.

Prochain CSE Réseau France 3 les 18 et 19 novembre 2026

Votre représentante syndicale et vos élus au CSE réseau F3 :

Yvonne Roehrig (Strasbourg), Bruno Espalieu (Lille), Frédéric Maillard (La fabrique Sud),
Rémi Pohier (Boulogne sur Mer), Cécile Poure (Strasbourg), Pascal Lefebvre (Lille),
Séverine Dangin (Metz).